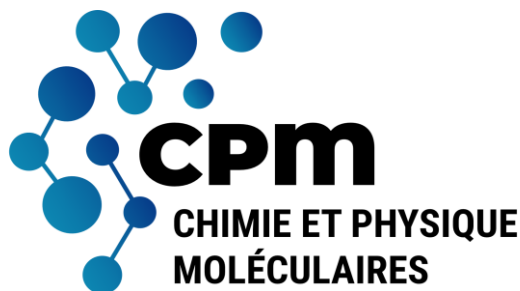




**UNIVERSITÉ
DE LORRAINE**



Pôle Scientifique CPM (Chimie et Physique Moléculaires)

Compte Rendu du Conseil de Pôle CPM
du lundi 6 Octobre 2025 à 14h (salle J.B à Nancy)

Directeur du pôle CPM : M. ETIENNE

Chargé d'appui du pôle CPM : X. ROUX

Membres présents : M. BOISBRUN, S. BOUGUET-BONNET, N. CHAOUI, C. CHARBAUT, C. DESPAS, F. DUPIRE, A. EN NACIRI, E. ESPINOSA, G. FRANCIUS, C. GANTZER, M. HEBRANT, D. KAREVSKI, S. LEPRE, C. MERLIN, M. MÜLLER, A. PASC, M.C PASTORE, J.B REGNOUF DE VAINS, L. ROCHE, S. SCHRAMM, A. VASSEUR, L. VERNEX-LOSET, E. WENGER, C. WERLE

Membres absents : E. AUBERT (procuration à E. ESPINOSA), F. AUBRIET (procuration à A. EN NACIRI), L. BECU (procuration à N. CHAOUI), S. BONENBERGER (procuration à D. KAREVSKI), F. INGROSSO (procuration à M. MULLER), M. SOUHASSOU (procuration à S. BOUGUET-BONNET), E. TAILLEUR (procuration à E. WENGER)

Nombre de sièges au sein du Conseil : 34

Nombre de membres en exercice : 31

Quorum : 16

Présents à 14h : 24

Absents à 14h : 7

Nombre de procurations à 14h : 7

Le quorum étant atteint, la réunion peut valablement se tenir avec **31 expressions de vote (24 membres présents + 7 procurations recevables).**

Ordre du jour :

1/ Informations du Dr de CPM

2/ Approbation du projet de CR du Conseil du 15 Septembre 2025

3/ Vote sur les représentants extérieurs au Conseil de CPM

4/ Discussion sur les critères de répartition de la dotation 2026 "compensation gratifications de stages M2/ING"

- 5/ Choix sur le repyramidage ASI 2026 dans le cadre de la LPR
- 6/ Discussions et vote au sujet de la campagne d'emplois 2026
- 7/ Questions diverses

1/ Informations du Dr de CPM

M. ETIENNE fait un rapide bilan de la ½ journée scientifique du pôle du jeudi 2 Octobre 2025 après-midi sur Brabois qui a réuni une soixantaine de participants. L'idée est de reconduire annuellement cette manifestation mais sans doute sur une journée complète avec des intervenants extérieurs.

Il fait ensuite état d'une demande de participation aux Conseils des pôles scientifiques émanant de la Direction des partenariats et il propose d'inviter son Dr lors du prochain Conseil, afin qu'il explique les motivations de cette requête.

L'AAP Master Grants ORION 2025-2026 va être lancé et il incombera dorénavant aux pôles scientifiques de piloter la campagne de sélection des dossiers, pour un retour à la direction d'ORION des lauréats au plus tard le 5 décembre 2025 (date limite de dépôt des dossiers fixée à la mi-novembre).

2/ Approbation du projet de CR du Conseil du 15 Septembre 2025

Vote : 30 POUR et 1 ABSTENTION

3/ Vote sur les représentants extérieurs au Conseil de CPM

M. ETIENNE rappelle que les 2 sièges des personnalités extérieures au Conseil de CPM sont vacants depuis près de 10 mois et qu'il convient dorénavant de les désigner de manière assez urgente (rappel de la DAJ de l'UL).

Aussi, il propose de soumettre au vote du Conseil la SCF (Société Chimique de France) comme partenaire institutionnel et cela serait M. Yann LEROUX qui en serait le représentant.

Comme il s'agit d'un homme et qu'il convient de respecter la parité, la seconde personnalité extérieure nommée elle à titre personnel, serait Mme Corinne GOSMINI (Directrice de recherche CNRS) dont le profil est présenté par A. PASC.

Vote : 31 POUR

4/ Discussion sur les critères de répartition de la dotation 2026 "compensation gratifications de stages M2/ING"

M. ETIENNE indique qu'un laboratoire a fait remonter la problématique des masters de chimie de Metz et Nancy, qui se déroulent avec des périodes alternatives de présence en cours et en

laboratoire, empêchant de fait le respect de la condition initialement fixée d'une durée de stage de 2 mois consécutifs.

Aussi, il propose de supprimer cette condition de consécutivité et de ne conserver que la notion de durée minimale de 2 mois pour la prise en compte des stages.

Vote : 31 POUR

5/ Choix sur le repyramidage ASI 2026 dans le cadre de la LPR

M. ETIENNE rappelle que les pôles scientifiques et les collègiums doivent remonter à la DRH leurs priorisations d'emplois types ASI, pour que l'Etablissement puisse ultérieurement définir les 12 à 15 emplois demandés à publication au titre de 2026.

Compte tenu du vivier de techniciens éligibles au sein du pôle, les 3 emplois types ASI priorisés par CPM sont les suivants :

J3C44 - Assistant en gestion administrative

C3D47 - Assistant ingénieur en réalisation mécanique

C3C43 - Assistant ingénieur électronique

Vote : 31 POUR

6/ Discussions et vote au sujet de la campagne d'emplois 2026

M. ETIENNE rappelle les contingences de l'UL et du pôle sur cette campagne d'emplois à nouveau restreinte (cible minimale à 50% pour l'Etablissement mais à 40% pour CPM → 3 publications pour 8 emplois vacants et maximale à 70% pour l'Etablissement mais à 60% pour CPM → 5 publications pour 8 emplois vacants).

Il détaille les 8 emplois vacants du pôle recensés par l'Etablissement ainsi que les demandes RH déposées par les unités dans DIALOG. Il fait également état de 2 autres emplois vacants (MCF 31 et PR 28) mais dont le traitement doit être différent car republié automatiquement hors cible pour le premier (concours infructueux cette année) et NAR pour le second.

M. ETIENNE suggère comme première étape, de retenir la demande prioritaire de chaque unité, soit la cible maximale de 5 publications attribuée à CPM puis il faudra interclasser ces demandes en fonction des priorités scientifiques du pôle et également de la prise en compte des contraintes VRE fixées au pôle (84) :

CRM2 : MCF 64

L2CM : MCF 31/32

LCP-A2MC : MCF 31

LCPME : PR31

LPCT : PR31

Chacun des DUs présente le profil recherche de l'emploi concerné ainsi que son intégration dans le développement des activités scientifiques du laboratoire.

M. ETIENNE fait ensuite état des échanges et retours des composantes et collègiums sur leurs priorisations d'emplois afin, quand cela est possible, de faire coïncider les demandes.

Ainsi, il indique que le PR31 du LCPME sera reporté par le Collégium LINP et propose donc de le mettre en 5ème position et que le MCF64 du CRM2 sera publié par le Collégium ST (FST) et donc de le mettre dans les 3 prioritaires de CPM (cible garantie).

Il indique ensuite qu'1 emploi en 31^{ème} section sera publié par le Collégium ST en faveur de la FST et il convient donc de départager les demandes PR31 du LPCT et MCF 31/32 du L2CM. Après échanges entre les membres du Conseil, il propose de retenir le PR31 du LPCT, afin notamment de rentrer dans la cible VRE fixée au pôle.

Il reste à départager les demandes MCF31/32 du L2CM (FST) et MCF31 du LCP-A2MC (UFR SciFA) et compte tenu de l'absence de consensus, un vote à bulletins secrets est organisé :

LCP-A2MC : 17 POUR

L2CM : 12 POUR

1 BLANC et 1 NUL

Rappel de la liste des demandes de publication :

1ers ex aequo : MCF64 (CRM2/FST) - PR31(LPCT/FST) - MCF31 (LCP-A2MC/SciFA)

4^{ème} : MCF31/32 (L2CM/FST)

5^{ème} : PR31 (LCPME/POLYTECH)

Les 3 autres emplois d'EC vacants au 1^{er} septembre 2026 sont demandés au report, tout comme l'emploi TECH BAP J au LCP-A2MC.

Vote : 31 POUR

7/ Questions diverses

/

L'ordre du jour étant épuisé, le Conseil s'achève à 17h30.